

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 3 octobre 2016**

OBJET

**02 – SUPPRESSION/CREATION DE POSTES AU TABLEAU
DES EFFECTIFS**

N° 2016-10-02

NOMENCLATURE : 4/2/1

L'an deux mille seize, le trois octobre à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-trois septembre 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 24

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Joëlle CHESNAIS

Pouvoirs : 5

Mickaël MENDES donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU
Elisa DRION donne pouvoir à Marie-Madeleine REGNIER
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Catherine CADOU
Aurora ROOKE donne pouvoir à Catherine HENRY
Jean-Pierre TUAL donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....24
ayant un pouvoir...5
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

1. Pour faire suite à la mutation d'un agent de maîtrise principal au service propreté et afin de faire face à l'accroissement de la charge de travail au sein du service Espaces Verts, il convient de recruter un agent d'entretien des espaces verts et d'adapter le tableau des effectifs comme suit :

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS	Nb 1 ETP	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb 1 ETP	Date de création
Filière Technique • Agent de maitrise principal	1	Filière technique • Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	1	3 octobre 2016

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20161003-DE2016-10-02-DE
Date de télétransmission : 05/10/2016
Date de réception préfecture : 05/10/2016

2. Le multi-accueil « Bulle de rêves » de 35 places a été ouvert le 31 août 2015. Par délibération n° 2015-03-12 du 23 mars 2012, deux postes d'auxiliaires de puériculture à 0,70 etp ont été créés. Afin de satisfaire au taux d'encadrement réglementaire (1 pour 8 enfants), il a été convenu dans la délibération n°2016-06-06 du 6 juin 2016 d'ajuster les effectifs aux capacités d'accueil et de créer ces 2 postes à temps complet.

Au regard de l'organisation du service, il convient d'adapter le tableau des effectifs au premier grade de recrutement dans la filière animation, conformément aux grades détenus par les agents recrutés.

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS	Nb 2 ETP	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb 2 ETP	Date de création
Filière médico-sociale • Auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe – 2 postes à temps complet	2	Filière médico-sociale • Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe – 2 postes à temps complet	2	3 octobre 2016

Conformément à l'avis favorable de la commission Ressources du 19 septembre 2016,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour, décide :

- D'EMETTRE un avis favorable aux modifications du tableau des effectifs proposées ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le 3 octobre 2016,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20161003-DE2016-10-02-DE
Date de télétransmission : 05/10/2016
Date de réception préfecture : 05/10/2016